Ontario Energy Board

Commission de l'énergie de l'Ontario

EB-2011-0260

Avis de requête de modification d'un permis de transport d'électricité
et
avis d'étude de dossier concernant
TransCanada Power Transmission (Ontario) L.P.

TransCanada Power Transmission (Ontario) L.P. (« TransCanada Transmission ») a déposé auprès de la Commission une demande d'ordonnance visant à modifier son permis de transport d'électricité ET-2011-0324 (« permis ») en changeant la date d'entrée en vigueur du permis, du 22 juin 2011 à « la date à laquelle TransCanada Transmission demande à la Commission l'autorisation de fournir un futur service de transport d'électricité. » Le requérant a indiqué que, dans le cadre d'un futur service de transport d'électricité, cette société demanderait à être désignée par le biais d'un processus de désignation de la Commission ou présenterait une demande visant à posséder ou exploiter un réseau de transport.

Modifier la date d'entrée en vigueur du permis signifierait que TransCanada Transmission n'est pas autorisé à posséder ou exploiter un réseau de transport d'électricité en Ontario, et ne serait pas tenu de respecter les conditions du permis, et ce, jusqu'à ce qu'il ait présenté à la Commission une future demande de service de transport et que le permis soit à nouveau en vigueur.

TransCanada Transmission a demandé à la Commission de prendre une décision sans tenir d'audience. Toutefois, la Commission a décidé que la requête pourrait intéresser les transporteurs titulaires de permis ainsi que ceux qui ont présenté une demande de permis et, par conséquent, elle procèdera à une étude de dossier. La Commission souligne qu'elle a émis dernièrement une lettre, datée du 22 août 2011, amorçant un processus de désignation.

La Commission s'attendra à recevoir les observations écrites de TransCanada Transmission et d'autres parties concernées. En particulier, la Commission souhaite

obtenir des commentaires concernant les avantages et les inconvénients liés aux dates possibles d’entrée en vigueur du permis suivantes :

1. Le 22 juin 2011
2. La date à laquelle TransCanada Transmission fait connaître son intérêt envers le processus de désignation qui, dans le cadre du processus de désignation annoncé récemment, serait au plus tard le 21 septembre 2011.
3. La date à laquelle TransCanada Transmission dépose les preuves dans une procédure de désignation.
4. La date à laquelle TransCanada Transmission présente une demande visant à posséder ou exploiter un réseau de transport en dehors d’une procédure de désignation.

La demande de TransCanada Transmission doit être déposée auprès de la Commission avant le **6 septembre 2011** et transmise à toutes les parties auxquelles la Commission a demandé à TransCanada Transmission de signifier le présent avis. D’autres parties peuvent déposer des demandes relativement à la demande de TransCanada Transmission avant le **13 septembre 2011**. TransCanada Transmission peut déposer une réponse auprès de la Commission avant le **16 septembre 2011** et doit la transmettre à toutes les parties auxquelles la Commission a demandé à TransCanada Transmission de signifier cet avis.

La Commission n’a pas l’intention d’accorder de remboursement des frais dans le cadre de cette décision.

Une copie de la demande sera disponible pour examen public dans les bureaux de la Commission, ainsi que sur le site Web et aux bureaux de TransCanada Transmission.

Comment participer à l’audience

La décision sera prise à la suite d’une étude de dossier.

Si vous souhaitez participer à cette étude de dossier, vous devez faire parvenir à la Commission deux exemplaires imprimés de votre demande, ainsi qu’une version électronique en format PDF consultable, d’ici le **13 septembre 2011**. Un exemplaire doit également être envoyé à TransCanada Transmission.

Toutes les observations doivent porter le numéro de dossier EB-2011-0260, et montrer clairement le nom de l'expéditeur, son adresse postale et ses numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que son courriel. Toutes les communications doivent être adressées à l'attention du secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous, et doivent nous parvenir au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

Toutes les observations envoyées par écrit à la Commission seront versées au dossier public, ce qui signifie qu'elles seront accessibles dans les bureaux de la Commission et seront affichées sur son site Web.

Si les observations écrites proviennent d'un particulier (c.-à-d., une personne qui ne correspond à aucune des définitions suivantes : un avocat représentant un client, un consultant représentant un client ou une organisation, un particulier dans une organisation représentant les intérêts des consommateurs ou d'autres groupes, ou un particulier relevant d'un organisme réglementé), la Commission retirera du document tout renseignement personnel (non reliés à une entité commerciale) (c.-à-d., l'adresse, les numéros de télécopieur et de téléphone, l'adresse courriel). Toutefois, le nom de la personne et le contenu de la lettre de commentaires feront partie du dossier public.

Ainsi qu'il a déjà été mentionné dans la présente, vous devez faire parvenir une copie intégrale de vos observations (y compris votre nom, vos coordonnées et tout le contenu de votre communication) à TransCanada Transmission.

Vous pouvez obtenir davantage de renseignements sur la manière de participer en visitant le site Web de la Commission au www.ontarioenergyboard.ca ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

IMPORTANT

SI VOUS NE SOUMETTEZ AUCUNE OPPOSITION ÉCRITE À UNE ÉTUDE DE DOSSIER OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN SOUMETTANT DES COMMENTAIRES ÉCRITS CONFORMÉMENT AU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PROCÈDERA SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PLUS D'AVIS CONCERNANT LA PRÉSENTE.

Adresses

La Commission :

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
27e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4
Attention : Secrétaire de la Commission
Dépôts :
https://www.errr.ontarioenergyboard.ca/

Courriel : boardsec@ontarioenergyboard.ca
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)

Le requérant :

TransCanada Power Transmission (Ontario) L.P.

200, rue Yonge, 24e étage
Édifice Sud
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Attention : Brian Kelly

Tél. : (416) 869-2183
Téléc. : (416) 869-2114
Courriel : brian_kelly@transcanada.com

Avocat du requérant :

George Vegh
McCarthy Tetrault LLP
C.P. 48, bureau 5300
Édifice de la Toronto Dominion Bank
Toronto (Ontario) M5K 1E6

Courriel : gvegh@mccarthy.ca

FAIT à Toronto, le 26 août 2011

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

John Pickernell
Secrétaire adjoint de la Commission